

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire  
3 Novembre 2014**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 3 novembre 2014, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Charles Sirois, maire

Sont présents:

Monsieur Yves Detroz  
Monsieur Miguel Thibault  
Madame Julie Lacroix-Danis  
Madame Sylvie Voyer  
Monsieur Benoit Ladrie

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

12 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Charles Sirois, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et demande un moment de silence.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 135-14**

Il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Benoit Ladrie et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX D'OCTOBRE 2014

**Résolution No 136-14**

Il est proposé par Sylvie Voyer, appuyé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité que l'on adopte les procès-verbaux du 6 et 28 octobre 2014. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2014.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 137-14**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Julie Lacroix-Danis, appuyé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :  
DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2014

Dépenses incompressibles (par Accès-D) : 2 773.01\$

Dépenses incompressibles (par chèque):	864.36\$
Dépenses compressibles :	26 959.24\$
Salaire des employés :	6 762.34\$

**Total des dépenses pour octobre 2014 : 37 358.95\$**

REVENUS AU 31 OCTOBRE 2014

Compensation Services municipaux:	449.41\$
Intérêts-arrières de taxes :	166.94\$
Intérêts-solde excédentaire :	88.22\$
Licence et permis :	40.00\$
Location local :	350.00\$
Location machinerie :	75.85\$
Loyer :	30.00\$
Matières résiduelles :	11 645.48\$
Mutation :	150.54\$
Photocopies :	75.00\$
Recy-Québec :	267.37\$
Subvention entretien des chemins 2014-2015 :	89 666.00\$
Taxes foncières générales :	2 616.66\$
Vente rebuts ferreux/huiles :	656.26\$

**Total des revenus pour octobre 2014 : 106 277.73\$**

**Solde en banque au 31 octobre 2014 : 159 636.21\$**

TRANSACTION ET QUITTANCE DU DOSSIER NUMÉRO: 100-17-001395-138  
**Résolution No 138-14**

**Considérant qu'un** le litige existe entre la municipalité et le demandeur monsieur Karl Brouillard;

**Considérant que** les deux parties désirent transiger sur leur litige avant l'audition au mérite de la Requête;

**Considérant que** suite à cette rencontre une entente a eu lieu;

**En conséquence**, la municipalité accepte l'entente de Transaction et Quittance numéro: 100-17-001395-138 tel que d'écrite dans la déclaration de règlement hors cours signé le 27 octobre 2014.

**En conséquence**, il est proposé par Julie Lacroix-Danis, appuyé par Miguel Thibault résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts s'engage à installer de façon permanente la signalisation suivante; panneau indiquant l'interdiction à la circulation de véhicules motorisés au-delà de l'affichage dans la dite portion de route menant à la rivière Rimouski, un panneau d'avertissement circulation à vos risques et périls: en période de chasse, du 15 septembre au 15 novembre. De plus la municipalité procèdera a l'installation, soit de blocs de béton ou poteaux de métal pour fermer le passage aux véhicules motorisés et d'effectuer une plantation d'arbre afin de réduire le chemin en un passage piétonnier afin de se conformer aux normes gouvernementales.

OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT ET L'ÉGLISE DE TRINITÉ-DES-MONTS  
**Résolution No 139-14**

Il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Sylvie Voyer résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts autorise la directrice générale, Nadia Lavoie de faire parvenir une offre d'achat de quarante mille dollars (40 000.00\$) à la fabrique de La Trinité-Des-Monts pour le projet d'achat du lot à bois et de l'église.

REPRÉSENTANT POUR L'ÉCOLE LA COLOMBE  
**Résolution No 140-14**

Il est proposé par Benoit Ladrie, appuyé par Yves Detroz résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate madame Sylvie Voyer, conseillère à être représentante auprès du Conseil d'établissement de l'école La Colombe.

APPUI AU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)  
**Résolution No 141-14**

**Considérant** l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

**Considérant** que le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre MRC et de nos municipalités;

**Considérant** que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

**Considérant** que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux MRC de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

**Considérant** que ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région;

**Considérant** que notre MRC et nos municipalités n'ont pas été consultées par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

**En conséquence**, il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Sylvie Voyer résolu à l'unanimité que la **Municipalité de La Trinité-des-Monts**

**Dénonce** l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;

**Dénonce** l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

**Réaffirme** le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;

**Appuie** le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

#### RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues.

#### INSTALLATION DE RÉSERVOIRS D'EAU

##### **Résolution No 142-14**

**Attendu que** suite au schéma de couverture de risque du service d'incendie;

**Attendu que** le point d'eau actuel ne comporte pas de réservoir d'eau afin de se conformer aux exigences;

**Attendu que** la municipalité a fait soumissionné deux contracteurs pour la fournitures, la prise de niveau et la mise en place de réservoir d'eau contenant au total dix mille (10 000) gallons d'eau sur un lit de 12 pouces de 0-3/4, et le remblais avec le matériel existant ainsi que l'excavation et le nettoyage du puit effondré avec une sand pompe;

**En conséquence**, il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Benoit Ladrie résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts octroi le contrat à Construction JC Lepage Ltée pour une somme de quarante-deux mille deux cents dollars (42 200.00\$), étant donné qu'il est le plus bas soumissionnaire et que la dite soumission respecte le devis demandé.

#### ACHAT D'UN ÉPANDÉUR À SEL POUR L'INTERPAYSTAR

##### **Résolution No 143-14**

Il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Sylvie Voyer résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte l'achat d'un épandeur à sel et abrasif de 10 verges neuf (Les Produits Métalliques A.T. Inc.) pour le

camion Interpaystar au prix de seize mille sept cents dollars (16 700,00\$) avant taxe et installation comprise.

AJOUT DE RÉPARATION DU MOTEUR; CAMION VOLVO

**Résolution No 144-14**

Il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Julie Lacroix-Danis résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts autorise l'ajout de réparation du camion Volvo pour une somme de trois milles quatre cents vingt sept dollars et soixante douze cents (3 427.72\$) avant taxes.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Charles Sirois, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée n'a aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h25 à 19h53.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 145-14**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer que la séance soit levée. Il est 19h55.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2014

.....  
Charles Sirois  
Maire

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.